



L'info qui coule de source !

Nouveau  
Nom !  
Nouveau  
format !



SAUVEZ DES ARBRES,  
PASSEZ AU JOURNAL  
NUMÉRIQUE !

Inscrivez-vous sur :  
[contact@ville-emmerin.fr](mailto:contact@ville-emmerin.fr)

Samedi 15 Mars

## NETTOYONS LA NATURE

À la demande du Conseil Municipal des Enfants et comme les années précédentes, nous nous associons à l'opération « Hauts de France PROPRES » organisée dans toute la Région **SAMEDI 15 MARS 2025**.

Rejoignez nous à 9h30 dans la cour de la Mairie pour cette journée dédiée à la préservation de l'Environnement.  
Matériel fourni.

## HISTOIRE DE CRAPAUDS ET D'UN QUIPROQUO !!

Dans l'édition de la Voix du Nord du 09 Février 2025, un article sur la rue la Neuve voie était développé.

Il précisait que malgré la fermeture de la route à la circulation la nuit afin de la privatiser pour les crapauds, le taux de mortalité des Batraciens restait encore élevé à cause des nombreuses incivilités routières dues principalement au franchissement des barrières.

Pour cela un projet aurait été envisagé mandatant une société de gardiennage pour effectuer des rondes la nuit.

Et c'est là qu'intervient le quiproquo : le projet tel qu'il a été relaté dans l'article n'aurait en aucun cas été communal, mais bien métropolitain avec la prise en charge totale des coûts par la MEL.

Pour information, les arrêtés de circulation hors des limites de notre village (matérialisées par les panneaux "EMMERIN") sont de la responsabilité de la MEL et non de la municipalité.



Samedi 29 Mars

## BOUCHONS DE LA SOLIDARITE

Notre engagement pour le Monde du Handicap est nécessaire plus que jamais.

Nous vous donnons rendez-vous pour notre prochaine collecte le **SAMEDI 29 MARS 2025, de 8h30 à 10h30**, salle des aînés Thérèse Fleurie.

Vous pourrez y déposer :

Vos bouchons en plastique, en liège, vos capsules en fer et vos couvercles métalliques de bocaux.

Nous remercions les bénévoles qui aideront au tri des bouchons collectés.

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION



## DES ARBRES ... AU PAILLAGE

Les employés municipaux ont effectué un important travail d'élagage des arbres bordant les rues Paul Lafargue, Guynemer, du Grand Marais, Maire Castel et groupe scolaire.

Le broyage de leurs branches et de vos sapins de Noël a été valorisé en paillage. Celui-ci est utilisé dans les plantations de la commune, y compris au cimetière évitant la germination de plantes indésirables tout en limitant l'évaporation naturelle des sols.

**MERCI** aux agents communaux pour leur engagement et leur efficacité dans cette démarche écologique.



## Clap de fin pour le club de Javelot

Après 27 années d'existence, et par manque d'adhérents, le club de Javelot a décidé d'arrêter son activité à Emmerin. Lors de l'assemblée générale du CCAS du 26 Février 2025, Manuel DIAS, ancien président et Bernard Pruvost, trésorier sont venus annoncer un don d'un montant de **8 354,62 €** au profit du CCAS, correspondant à leur solde de trésorerie.

Madame Danièle Ponchaux, Maire et présidente du CCAS, les a remerciés chaleureusement au nom des membres et des bénéficiaires, et leur a précisé que les portes de la salle Henri Lhote leur seraient toujours ouvertes pour l'organisation des tournois de Javelot si nécessaire.

**BRAVO à ce club pour sa générosité!**



# ASSOCIATIONS

Dimanche 9 Mars

## 6ème édition du Tennis en famille :

- Des doubles (un parent et son enfant), matchs limités en nombre de jeux. 15€ par couple parent/enfant
- Manifestation ouverte à tous, inscrit ou non au club. Plusieurs équipes possibles par famille.
- Balles (différentes en fonction du niveau de l'enfant) et raquettes fournies.

Déroulé de la journée pour les participants au tournoi :

- Accueil à partir de 9H45 avec café et chocolat chaud
- Rencontres de 10H à 17H.

Groupes en fonction du niveau de l'enfant.

- Le midi, repas sous forme de sandwiches améliorés puis des crêpes à "gogo". Boissons toute la journée.
- A la fin des matchs, palmarès des rencontres, remise des prix, pot de l'amitié.



Pour les inscriptions :

Par mail à : tennis.emmerin@gmail.com ou SMS au 06 07 89 33 27.

Samedi 15 mars

## BADMINTON

### Le tournoi des potes arrive à grand pas !

Ouvert à tous les amoureux du badminton !

Samedi 15 mars à partir de 17h !

3 tableaux Double Hommes, Double Dames et Double Mixte en ronde suisse, possibilité de s'inscrire sur un tableau au choix !

Inscription sur <http://resa.cbe.ovh>

De nombreux et beaux lots à gagner, buvette sur place !



Samedi 10 Mai

## LES CANTERAINES ET LE CHŒUR DES LEGENDES 3

Le chœur des Canteraines, dirigée par leur Cheffe Nathalie WU, s'est de nouveau associé aux chorales Axone de La Madeleine, Chante-Vie de Roubaix et la chorale Sainte Cécile d'Haubourdin ainsi qu'à l'orchestre symphonique de l'Union Musicale d'Haubourdin pour proposer un concert exceptionnel, enchantant le public de Wavrin et d'Haubourdin.

N'hésitez pas à aller écouter ces 230 artistes, le **10 mai prochain à 20h00** au théâtre Sébastopol de Lille. Ce spectacle unique, explore une fois encore un répertoire des plus variés, mêlant avec brio airs d'opéra, chansons populaires et grands classiques du cinéma.

Auprès de 6 autres chefs, vous y retrouverez, Nicolas Avinée à la direction d'œuvres qu'il a spécialement arrangées pour cette occasion.

Ces 230 artistes talentueux offrent ce concert caritatif au profit des enfants atteints de cancer et suivis au Centre Oscar Lambret de Lille.



# VIVRE À EMMERIN

## INSCRIPTIONS ÉCOLES

Les parents souhaitant inscrire leurs enfants au groupe scolaire SIMONS pour la rentrée de Septembre 2025 sont invités à venir dès à présent retirer un dossier à l'accueil de la mairie ou à télécharger celui-ci sur le site de la commune.

### Rappel:

- Votre enfant est **né en 2022** :
  - l'inscription à l'école est obligatoire
  - l'enfant sera scolarisé en petite section
- Votre enfant est **né en 2023** :
  - votre enfant ne relève pas de l'obligation scolaire
  - vous pouvez établir une demande d'inscription qui devra être validée par la municipalité et l'équipe enseignante.



Le dossier est à déposer en mairie impérativement **avant le 28 Mars**, dûment complété et accompagné de toutes les pièces justificatives :

- cartes d'identité des parents
- livret de famille
- justificatif de domicile
- photocopie des pages de vaccinations du carnet de santé
- certificat de radiation à la date du 04 Juillet si l'enfant change d'école.



Après vérification une attestation de dépôt vous sera remise. L'inscription définitive sera actée par la directrice de l'école maternelle Mme BLOT ou par le directeur de l'école élémentaire Mr BERTIER.

Mr BERTIER souhaiterait rencontrer les familles des élèves de Grande Section qui s'inscrivent au CP.



## 30 INSCRIPTIONS GRATUITES POUR LA ROUTE DU LOUVRE

Comme chaque année, les organisateurs de la Route du Louvre offrent 30 inscriptions gratuites pour l'édition de la Route du Louvre 2025 (courses et randonnées).

Pour en profiter, n'hésitez pas à vous pré-inscrire auprès du conseiller délégué aux sports: [n.flament@ville-emmerin.fr](mailto:n.flament@ville-emmerin.fr) (nom, prénom, coordonnées et choix de l'épreuve)

**!! ATTENTION** : l'envoi de votre certificat médical ou licence FFA sera nécessaire à l'inscription.

## SESSION FORMATION BASE BAFA

Pour la 3ème année consécutive, la municipalité accueille l'association la SEVE pour proposer des sessions de base du BAFA dans le cadre d'un partenariat conventionné.

La SEVE s'engage à inscrire les emmerinois âgés au minimum de 16 ans au tarif préférentiel de **399 euros TTC au lieu de 460 euros TTC**.

Les prochaines sessions auront lieu la première semaine des vacances de printemps et de La Toussaint, dans une salle mise à disposition par la commune.

La pré-inscription se fait sur [Contact@ville-emmerin.fr](mailto:Contact@ville-emmerin.fr)



# VIVRE À EMMERIN

## JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU

Depuis 1993, le 22 mars les Nations Unies célèbrent la Journée Mondiale de l'Eau, afin de mettre l'accent sur l'importance de l'eau douce et de sensibiliser à la situation des 2.1 milliards de personnes qui vivent sans accès à de l'eau salubre.

Emmerin fait partie des 29 communes dites "gardiennes de l'eau" de la Métropole Européenne de Lille engagées dans une démarche exemplaire et novatrice pour la préservation de l'eau. Notre village est bâti sur une nappe phréatique affleurante de 19 km de long et de 8 km de large, dite nappe de la craie.

Une commune verte, bordée sur toute sa périphérie par des bois, des champs, des zones agricoles, une situation privilégiée sur les champs captant de la métropole lilloise, un village fait de terre, de bois et d'eaux où vivent 3156 habitants.

21 et 22 mars



« L'école municipale de musique fête l'eau »  
Une programmation très diversifiée sur le thème de l'eau avec la participation des pratiques collectives.  
Atelier-Chorale; Orchestre Junior; Ensemble de clarinettes et Classe d'Orchestre  
Nous aurons le plaisir de vous accueillir  
Le **vendredi 21 mars 2025 à 18h30** à l'Espace Etoile.  
**Entrée gratuite**



<https://www.paysansducielalaterre.fr>  
Projection du film "Paysans du ciel à la terre"  
en présence du réalisateur Philippe FRUTIER  
**le samedi 22 mars à 18h30**  
Espace étoile Bernard André à Emmerin  
rue Auguste Potié (Parking)  
**Entrée gratuite**  
Inscription sur [contact@ville-emmerin.fr](mailto:contact@ville-emmerin.fr) ou  
directement à la Mairie

Dimanche 23 Mars

## L'auberge emmerinoise est de retour ...

La commission extra communale, composée d'habitants(es)  
propose de nous retrouver  
le **DIMANCHE 23 MARS de 15h à 18h** à l'espace étoile Bernard André.

Le principe est simple : une salle, des habitants qui s'y retrouvent. Chacun apporte quelque chose à boire ou à manger, à partager. Une auberge ouverte à toutes et à tous de 0 à 150 ans.

C'est l'occasion de se retrouver, de se rencontrer, de jouer ... un espace libre pour toutes les initiatives des habitants avec la municipalité.





# VIVRE A EMMERIN

Mardi 25 Mars

## Réunion Publique Aménagement en lieu et place de la Ferme de M.Dellemme rue Gambetta

Lille Métropole Habitat (LMH), propriétaire des lieux a pour projet de construire un ensemble immobilier constitué de maisons en rez de chaussée ou avec un étage. Ces logements à loyer modéré seront adaptés pour des seniors et des familles .

La Municipalité et LMH vous invitent à participer à une réunion publique de présentation du projet le **25 Mars 2025 à 18h30, salle Espace Etoile Bernard André.**



## UN NOUVEAU LABEL À EMMERIN

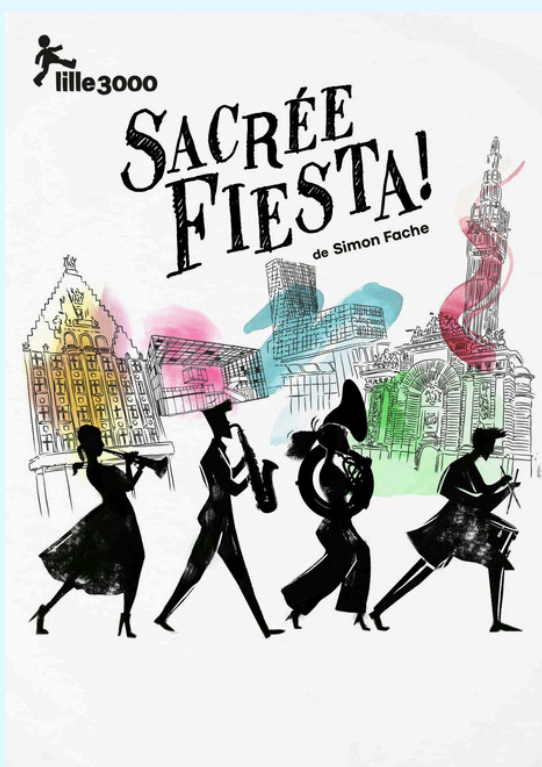


La ville d'EMMERIN a obtenu en 2024 le **label API PARTENAIRE** octroyé par le Syndicat National d'Apiculture en reconnaissance des actions municipales positives en faveur de la Biodiversité.

On se souvient notamment de la participation du Groupement Sanitaire Apicole du Nord lors des Journées du Patrimoine de 2023, avec la tenue d'un stand dédié aux abeilles.

Prochainement, en collaboration avec le Groupement, les enfants de l'école SIMONS vont procéder à la **plantation d'arbres mellifères** dans la commune.

## LILLE 3000 SACRÉE FIESTA !



### Appel à Participation d'artistes amateurs ou professionnels, enfants ou adultes



Dans le cadre de la 7ème édition de lille3000, l'orchestre d'Harmonie La Nouvelle Concorde jouera **Sacrée Fiesta**, pièce de concert spécialement créée par Simon Fache  
Le **dimanche 15 Juin 2025 à 16h**, Espace Bernard André à Emmerin, en partenariat avec l'Harmonie La Concorde de Lesquin.

A cette occasion, nous souhaiterions exposer les œuvres de différents artistes. L'idée est de mettre en lumière les différentes techniques issues des **Arts plastiques** en fonction des morceaux musicaux choisis. Les œuvres seront exposées le jour du concert sur les murs de la salle ou projetées en vidéoprojection derrière l'orchestre en format ciné-concert. Certaines performances artistiques pourront également être réalisées en direct pendant le concert.

Pour plus d'informations : <https://lanouvelleconcorde.jimdofree.com/>  
contactez : [lanouvelleconcorde@gmail.com](mailto:lanouvelleconcorde@gmail.com)

# EMMERIN D'ANTAN

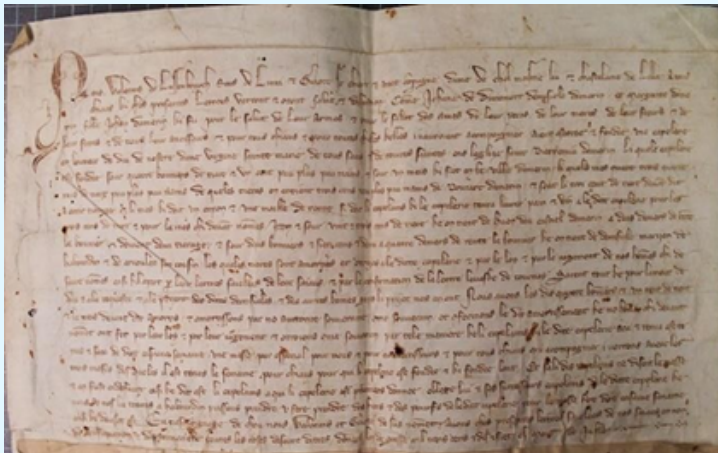
**EMMERIN – Juillet 1317 – Juillet 2017**

**700<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation**

**De la chapelle Notre Dame dans l'église St Barthélémy**

## **René Henri Delporte, Historien local**

Ce qu'établit l'acte © - reproduit ci-dessous -, par lequel en juillet 1317, Wallerand de Luxembourg et Guyotte, sa femme, châtelaine de Lille, confirment au profit des religieux de l'Abbaye de Mont Saint Eloi la cession de divers droits de terrage qu'ils possèdent à Emmerin au lieudit « Les Quatre Bonniers » pour le fonctionnement de la chapelle (nie) que Jeanne Duremort, demoisele (1) d'Emmerin, et Marguerite d'Emmerin ont instauré et fondé dans l'église Saint Barthélemy d'Emmerin.



Ce parchemin est conservé aux Archives départementales du Pas de Calais dans la sous-série 17 H –Cote 17H3 - dédiée au fonds de l'abbaye augustine de Mont-Saint-Eloi-lez-Arras (1068- 1789). Il se présente en la forme d'un document d'environ 40 cm x 20 cm, dont les sceaux pendants ont disparu (mais pas les lacs ou lacets), sur lequel, on peut lire un texte de 21 lignes écrit en continu (sans aucune mise en forme) et en français du XIV<sup>ème</sup> siècle

### **Comme tout acte de cette nature à cette époque, il contient deux sortes d'éléments :**

Les premiers éléments sont d'ordre spirituel.

C'est ainsi que Wallerand de Luxembourg et Guyotte indiquent :

« Comme Jeanne de Duremort, demoisele (1) d'Emmerin et Marguerite d'Emmerin fille de Jean d'Emmerin qui pour le salut de leurs âmes et pour le salut des âmes de leurs pères, de leurs mères et de leurs frères et de tous leurs ancêtres, et pour tous ceux et pour toutes celles qu'elles auraient accompagnés, ont instauré et fondé une chapellenie en l'honneur de Dieu, de Notre dame la Sainte Vierge Marie, de tous les saints et de toutes les saintes en l'église Saint Barthélemy d'Emmerin... »

Ainsi Jeanne de Duremort est ici l'épouse de Jean d'Emmerin et la mère de Marguerite. Mère et fille fondent donc ensemble la chapellenie ND.

Ajoutant au bas de l'acte que « ... le chapelain qui aura et tiendra la chapellenie soit tenu de dire une messe spéciale pour nous et pour nos ancêtres ainsi que pour tous ceux que nous aurons accompagnés les trois messes qu'il est tenu de dire chaque semaine pour ceux pour qui la chapellenie est fondée et pour qui l'ont fondée»

Les seconds éléments sont d'ordre temporel et concernent la cession (concession) de droits de terrage portant sur quatre bonniers de terre et, plus ou moins, un cent de terre [voir le décompte ci-après] d'un domaine situé en la ville d'Emmerin et dont les quatre tenanciers sont alors :

- Bourart d'Emmerin
- Hugon du Chastel d'Emmerin
- Marijen d'Haubourdin et Ernoulet son cousin.

(1) demoisele et non demoiselle, terme qui désigne une femme mariée de petite noblesse.

# EMMERIN D'ANTAN

Lesquels sont tenus, en proportion des terres qu'ils détiennent, de verser diverses redevances en nature ou en espèces afin d'assurer le fonctionnement de la chapellenie soit, selon l'acte, quelque 24 deniers ou « 2 sous » en monnaie de l'époque, plus un chapon ainsi que le pain et le vin.



Ce lieudit existe encore à Emmerin. Il est formé du quartier des rues Lesne, Pasteur, et du clos du Maraîcher. Une occasion de se familiariser avec les mesures agraires de l'époque notamment avec le «bonnier» qui valait quatre quarterons ou encore 16 cents. Ces anciennes mesures, qui ont perduré jusqu'au milieu de 19ème siècle malgré l'introduction à la période révolutionnaire du système métrique, correspondaient : le « bonnier » à environ 1 hectare et demi, le « quarteron » à environ 36 ares et le « cent » à environ 9 ares ou 900 m2.

Ce qui, pour les quatre bonniers de Notre Dame, nous conduit au décompte suivant :

Les quatre redevanciers étant tenus selon l'acte en proportion des terres qu'ils détiennent, soit :

- trois cents de terre environ, pris sur ses 3 quarterons ou 12 cents, pour Bourart d'Emmerin,
- 23 cents de terre environ pour Hugon du Chastel d'Emmerin
- deux bonniers et sept cents et demi environ pour Marijen d'Haubourdin et Ernoulet son cousin.

Cela confirme l'assiette totale de la redevance, exprimée en cents de terre (C), qui est donc de :

$3C + 23C + (16C + 16C + 7C + 1/2C) = 65C + \frac{1}{2} C$  d'où l'expression « **quatre bonniers de terre et, plus ou moins, un cent de terre** » utilisée dans le texte...soit effectivement une assiette totale de 4 bonniers et un cent (et demi...).

Ce qui correspond à environ 6 de nos hectares actuels. Une mesure nécessairement approximative aujourd'hui compte tenu de la probable fluctuation des limites des tenures au fil des siècles et de l'imprécision des méthodes d'arpentage utilisées à l'époque.

René Henri Delporte .

## JEUDI 10 AVRIL

Conseil Municipal  
18h00 Salle du conseil

Pour Rappel  
Mutuelle Just : 2ème Lundi  
du mois



## MERCREDI 19 MARS

Commémoration à la mémoire  
des victimes civiles et de la  
guerre d Algérie et des combats  
en Tunisie et au Maroc / 17h  
Monument de la réconciliation

Permanence de l'assistante  
sociale 3ème jeudi du mois

Le bus de l'accès aux droits : 3ème  
vendredi du mois (21/03) de 10h45 à  
16h45 parking de l'église  
<https://www.busdelaccessaudroit.fr/>

